

SMCTOM DE NONTRON

2025/0049

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 69 - Présents : 41 - Votants : 40 - Nombre de voix : 60

L'an deux mil vingt cinq

Le 15 décembre 2025 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à l'Auditorium de Nontron sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS, Président.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Etaient présents : Messieurs VEDRENNE Jean, MERLE Bernard, TRIJAU Jean-Pierre, MILLARET Francis, COUTURIER Daniel, MOIRAND Bernard, PEYROU Alain, REYTHIER Régis, MARCHAND Jean-Marie, COMBEALBERT Gérard, FARGEAS Vincent, DUCHANGE Michel, COMBEAU Michel, MOLLON Laurent, CHABOT Jean-Michel, LAVAUD Alain, TOUCHET Jean, MICHELET Thierry, MICHEL Pierre, ROUSSEAU Eric, GAUDOU Fernand, MASSIAS Gilles, LAGARDE Jean-François, FAYE Jean-Jacques,

Etaient présentes : Mesdames MARTY Patricia, MAUDET Alexandra, POLETZ Anne-Marie, RAT Sylvie, BOURDEAU Liliane, ROUSSEAU Arlette, GOURAUD Sylvie, FLOCH Françoise, DEZAUTEZ Marie-Christine, POULAIN Chantal,

Suppléants remplaçants titulaires

Messieurs CHAMOULAUD Vincent, REVIRON Vincent, LAFORT Didier, DOUCET Serge, FOURNET Philippe,

Suppléantes remplaçantes titulaires

Mesdames ANDRIEUX Nathalie, LOZACH Maryvonne,

Secrétaire de séance : Monsieur LAFORT Didier

Objet : Renouvellement de l'adhésion au CDAS pour l'année 2026

Monsieur le Président informe le Comité Syndical de la création, en date du 25 février 1992, d'un Comité Département d'Actions Sociales (CDAS) de la Fonction Publique Territoriale placée auprès du Centre de Gestion. Il rappelle que le Syndicat y a adhéré les années précédentes.

Il propose à l'Assemblée de renouveler l'adhésion du SMCTOM de Nontron au CDAS pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

Le Comité Syndical,

- Approuve l'adhésion du SMCTOM de Nontron au Comité Département d'Actions Sociales,
- S'engage à inscrire au Budget 2026 le montant total de la cotisation,
- Autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires résultant de cette adhésion.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme.

Le Président

Vincent FARGEAS

